



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

**REUNIONS CE - DP - CHSCT
Juillet 2016
La CGT vous informe**

RENTREE SCOLAIRE

La CGT rappelle que tous les parents dont les enfants entrent en maternelle, CP et 6^{ème} ont droit à 2 heures d'absence pour la rentrée scolaire. Pour les autres parents dont les enfants ont moins de 17 ans, l'usage d'avoir une heure d'absence autorisée le jour de la rentrée est maintenu.

PREPARATION

La CGT revendique haut et fort la réduction de la productivité imposée aux préparateurs. La direction ne peut pas continuer de casser moralement et physiquement les salariés : en 2015, 6 salariés ont eu une maladie professionnelle de reconnues sur base dont 4 préparateurs ayant moins de 7 ans d'ancienneté !

Nous avons aussi demandé qu'au retour de vacances des préparateurs ; ceux-ci retrouvent leur matériel (casque et ceinture) dans leur casier dès la prise de poste avec un jeu complet de mousse neuve. Il est inadmissible que des salariés en RTT, en CP ne retrouvent pas leur outil de travail à leur prise de poste ! Que fait-on de l'hygiène ? Comment la direction peut elle prôner l'hygiène par le biais d'affichages ou de formation (sûrement pour se donner bonne conscience) et ne pas attirer individuellement les casques ce que revendique la CGT ?

SECURITE : Où ES TU ?

La CGT rappelle la responsabilité de la direction qui doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés.

Depuis plusieurs mois, la CGT demande :

- la suppression des livraisons en V-Max pour les PDV livrés en hayon, pourtant annoncée par la direction nationale et non mise en place par la direction de Rochefort.
- La sécurité de toutes les livraisons, entre autres au PDV de l'adhérent responsable de la base. Il suffirait de livrer ce magasin avant son ouverture : faut-il attendre un accident où seule, la responsabilité du chauffeur sera engagée pour que la direction agisse ?

**Chauffeurs : Réfléchissez à votre responsabilité et pensez
À votre sécurité avant d'accepter de livrer certains PDV !**

- La baisse de la hauteur des palettes de papier toilette ou essuie tout, la direction ne peut pas laisser monter des palettes à plus d'1m80 pour faire quelques économies de transport !
- des sangles avec ventouse à installer dans les remorques pour sécuriser les livraisons avec T-Max...

CAMERAS : NON DECLAREES A LA CNIL !

Depuis 2009, le CE et le CHSCT demandent la communication de la déclaration à la CNIL des caméras. Après renseignements, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) assure que la base n'a fait aucune déclaration sur les caméras installées. Le CHSCT va porter plainte à la CNIL car la direction s'en sert pour sanctionner les salariés, plusieurs salariés se sont retrouvés avec des mises à pieds suite à des constats faits à l'aide des caméras. De plus, la direction a indiqué lors d'une discussion au CHSCT qu'elle avait rajouté des caméras dans l'entrepôt cette année car le champ de vision de celles installées en 2015, ne contrôlait pas tout le quai transport.

C'est une entrave de plus aux Instances Représentatives qui sera dénoncée à l'inspection du travail.

A ce jour, la direction se sert actuellement des caméras pour rechercher les nombreux supports perdus en juillet car l'utilisation de GEODE ne remplit pas les fonctions annoncées ! La CGT dénonce le manque de formation du personnel sur ce logiciel. Affaire à suivre...

BILAN SOCIAL 2015

Le constat des élus CGT est une forte précarisation des effectifs avec une moyenne d'âge à 45 ans et une ancienneté de 20 ans en moyenne. Pour rajeunir la population et maintenir l'emploi, la CGT propose une réduction du temps de travail sans réduction de la rémunération.

Les membres CGT s'inquiètent pour l'évolution du taux de gravité, des maladies professionnelles et de l'absentéisme (8.07 % pour 7.37 en 2014) et demandent que le CHS-CT avec la direction et les professionnels de la santé voit les plans d'actions à faire :

- faut-il plus d'informations et de communication sur la sécurité au travail ?
- Faut-il une meilleure formation avec les nouveaux arrivants ?
- Comment réduire la pénibilité au travail ? des solutions existent :

La Cgt revendique une baisse immédiate de la productivité imposée par la direction

La CGT revendique toujours salaire égal pour travail à fonction égale.

Il faut qu'ITM LAI cesse de diminuer la masse salariale, alors que les exonérations sociales augmentent d'année en année (CICE, réduction Fillion...), cesse de refuser de reconnaître les qualifications afin de consacrer toujours plus à la marge des adhérents.

La CGT demande que les salariés, les responsables et les professionnels de la santé soient informés régulièrement des avantages des différents accords nationaux ou plans d'actions. Ces accords donnent certains avantages négociés par la CGT, méconnus des salariés et des professionnels comme par exemple le passage de nuit à jour pour les salariés de plus de 55 ans avec compensation des majorations de nuit, la variabilité des fluctuations des horaires pour les chauffeurs....

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications Ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- Une augmentation des salaires avec la reconnaissance de l'ancienneté...
- Un 14^{ème} mois à la place de l'intéressement....
- Le respect des accords signés au national, des usages de l'établissement, ...
- Une productivité non imposée,
- une équité sur les primes de remplacements...
- La suppression des multiples caméras : **BONJOUR LE FLICAGE !**
- La présentation de la cartographie totale nationale
- La diminution du temps de travail à 32 h
- Le retrait du projet de loi travail...
- Le respect des Instances Représentatives du Personnel...



Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>

Rochefort, le 29 juillet 2016

La CGT VOUS SOUHAITE UNE BONNE REPRISE ET DE BONNES VACANCES A CEUX QUI NE SONT PAS ENCORE PARTIS

